

Saint-Péver

Bulletin municipal – Décembre 2013

Voici le cinquième et dernier bulletin de cette mandature municipale. C'est l'heure des bilans. C'est bientôt l'heure des prochaines élections. Qui arrête ? Qui se représente ? Qui seront les nouveaux venus ? L'équipe sortante est satisfaite du travail accompli dans un climat serein pendant ces cinq années. Le maire Jean Jourden et les conseillers municipaux vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Bonne Année 2014
Bloavezh Mat



Les aménagements du massif forestier de 1.057 ha situé à Lanrodec, Saint-Péver, Saint-Fiacre et Boquého ont été inaugurés dimanche 6 octobre. Tous les passionnés de randonnées, promeneurs à cheval, à pied ou férus de vélos, étaient conviés pour découvrir les chemins de randonnée et les structures d'accueil.

Le Conseil Général, propriétaire du Bois-Meur depuis 2004, et de la forêt d'Avaugour depuis 2005, a concrétisé ses engagements en matière de développement durable, gestion concertée des activités de chasse, protection de la faune, de la flore et des écosystèmes (investissement : 700.000,00 €).

Le mot du Maire



Comme il est écrit en couverture de ce cinquième bulletin, le mandat touche à sa fin. Campagne électorale oblige, nous ne pouvons faire étal de nos réalisations, de notre bilan des cinq années passées. Nous pensons cependant que nous avons bien travaillé pour le développement de la commune et le bien-être de ses habitants.

Cette année nous avons mis l'accent sur le programme de voirie qui avait été mis en sommeil afin de mener à bien le projet de carte communale ainsi que les travaux réalisés au cimetière, à l'Espace Socio Culturel, à l'école et sur les bâtiments communaux pour ne citer que ceux-là. On ne répètera jamais assez que le budget de la commune est restreint et nous devons donc faire avec les moyens du bord. L'investissement voirie se monte à pratiquement 100.000,00 euros et il reste encore à faire. Il y a donc du pain sur la planche pour les suivants. En fin de bulletin vous trouverez le détail de nos dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Si nous pensons avoir bien travaillé - nous sommes élus pour ça – et si la commune est dynamique, c'est que nous sommes soutenus par nos associations communales. Bien sûr nous ne défrayons pas la chronique et l'actualité se répète année après année, mais dans ce bulletin comme dans les précédents nous nous efforçons de faire écho de leurs réalisations et nous saluons les efforts des présidents, présidentes et bénévoles qui concourent aux diverses animations qui ponctuent la vie de la commune. Sans vouloir faire de jaloux, je soulignerai en particulier le travail effectué par l'Amicale Laïque pour les enfants de l'école, par l'association « Promenons-nous dans les bois », bien sûr par Restudo. J'aurai une mention spéciale pour le Club d'Avaugour dont les rangs s'amenuisent et comme le dit Jeannine, la présidente « *il ne fait pas de doute qu'un sursaut est nécessaire pour la survie de cette association ô combien utile sur le plan humain.* » Ceci est donc un appel à tous ceux et celles qui veulent rejoindre le club.

Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année, Paul THORAVAL, Edmond LE YAN, Léa JOURDEN, Madeleine TALLEC, Philippe URVOY, Mickael SERANDOUR.

Enfin, je vous invite à participer à la Cérémonie des Vœux qui se déroulera le 11 janvier à 19h00 à l'Espace Socio Culturel. Nous remettrons un arbre fruitier à chacun des cinq enfants nés en 2013, Eloan, Sasha, Lily-Rose, Emmy et Anna. Un vin d'honneur sera offert, suivi d'un repas à la salle polyvalente pour nous retrouver dans un moment de convivialité en ce début de nouvelle année.

Vœux 2013 : La municipalité présente ses vœux au doyen - Henri ne change pas - très



loquace et intéressé mais aussi plein d'humour. Lorsqu'on lui demande ce qu'il fait de ses journées, il répond, l'oeil pétillant "*Je vais dans mon champ et je retourne les cailloux pour les faire sécher.*" Henri se couche tous les jours à 20h30 et se lève à 9h00. "*Je n'ai jamais été chez le dentiste*". Les élus ont été reçus par Gisèle et Eliane. La table était mise avec fleurs et galettes des rois. Une ambiance très joyeuse, un moment très convivial.



Décès de nos doyennes : C'est avec beaucoup de tristesse que la population a appris le décès de Léa Jourden, la doyenne de la commune et la maman du maire.

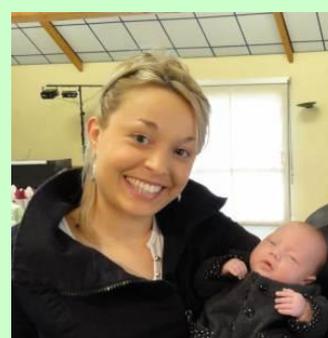
Léa Garzuel est née le 30 novembre 1921 à Locarn. Le 3 novembre 1951, elle a épousé Joseph Jourden et le couple s'est installé dans la ferme familiale, à Avaugour. Ils sont restés toute leur carrière dans ce village. Léa et Joseph ont eu la joie d'avoir trois enfants puis quatre petits-enfants et huit arrière-petits-enfants. Après le décès de Joseph, Léa est restée huit ans chez elle avant de rejoindre le foyer de Koat-Liou à Bourbriac.

Madeleine Tallec, née le Creurer, doyenne de la commune, est décédée le 5 mai, au foyer-logements de Bourbriac. Elle était née à Saint-Fiacre, le 23 octobre 1923. Elle y a tenu un café tabac épicerie jusqu'à l'âge de la retraite en 1990.

Depuis, elle résidait au bourg de Saint-Péver jusqu'à son entrée au foyer-logements. Elle était l'épouse de Paul Tallec, maire de Saint-Fiacre pendant cinq mandats. Paul Tallec, originaire de Saint-Connan, est décédé en 1991, un an après être venu s'installer à Saint-Péver. Elle avait trois enfants, sept petits-enfants et sept arrière petits-enfants.



A l'occasion de la présentation des vœux, Jean Jourden a souhaité la bienvenue aux trois nouveau-nés de la commune - Emma Merrer, Gaël Moisan et Laly Galardon. Chaque famille s'est vu remettre un arbre fruitier offert par la municipalité.



Voeux 2013 - 12 janvier : Extraits de l'allocution de Monsieur le maire, Jean Jourden



Au nom de l'équipe municipale et en mon nom, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Que cette année vous apporte joie et bonheur et vous permette de réaliser tous vos désirs. Ces vœux sont l'occasion de témoigner notre solidarité envers les personnes qui souffrent de maladie ou de solitude, ceux qui affrontent des moments douloureux, des deuils. Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quittés : Albert Le Moël, Richard Sommier, Franck Jégo, Gérard Magnabosco, Paulette Mordelet, Christiane Névo.

Je remercie les présidents et présidentes des associations communales pour leurs actions tout au long de l'année. Ces associations sont vitales et contribuent à la bonne entente et au dynamisme de notre petite commune. Quant à nous, équipe municipale et employés municipaux, nous mettons toute notre énergie et notre cœur au service de la commune, à votre service.

Après avoir remercié Estelle Le Guellec et Claudie Perret pour leurs bons et loyaux services Jean Jourden a ensuite présenté le nouveau secrétaire de Mairie - **Nicolas Guégan**. - *il a 29 ans, habite Lannion et exerce aussi en mairie de Brélidy – 16 heures à Brélidy et 22 heures à Saint-Péver. Nous souhaitons la bienvenue à Nicolas.*



Le maire a aussi souligné l'arrivée d'un nouvel artisan : « *Il est plombier, chauffagiste, spécialiste en énergies renouvelables et il vient de s'installer à Kervalan. Il s'appelle Yves Guégan.*



Yves Guégan

Saint-Péver compte depuis lundi un artisan supplémentaire... Yves Guégan, âgé de 28 ans, est originaire d'une famille d'artisans de Saint-Nicolas-du-Pélem et a choisi de créer son entreprise, «Tiskant», en qualité de plombier-chauffagiste. Il a acquis une belle expérience dans ce domaine en travaillant pendant huit ans dans deux entreprises, d'abord à Loudéac puis dans le Pas-de-Calais, d'où il est revenu début décembre pour s'installer dans le village de Kervalan. Il propose le dépannage, l'entretien et l'installation de tout matériel de chauffage (fuel, bois, granulé, pompe à chaleur) et de plomberie. Sa formation sur les énergies renouvelables lui permet d'assurer le suivi en géothermie et aérothermie. Le nouvel artisan est disponible 7 jours sur 7 et prêt à intervenir sur tout le département, notamment sur le pays de Guingamp. (Extrait de l'article du Télégramme du 23 Janvier 2013)



Mars 2013 : Les élus au travail « point à temps » rebouchage des trous avec gravillon et bitume.



Enquête de recensement 2013 : Le recensement s'est déroulé du 17 janvier au 16 février 2013. Les données récoltées fournissent des statistiques sur le nombre d'habitants et leurs caractéristiques... Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs... Agent recenseur de la commune **Myriam Le Faucheur**

Commémoration du 8 mai



Comme chaque année, après la cérémonie au monument aux morts, l'assemblée s'est retrouvée devant un vin d'honneur servi par le bar de la mairie. Les plus de 60 ans se sont ensuite retrouvés à la salle polyvalente pour un repas offert par la municipalité. Une cinquantaine de personnes ont pu apprécier le repas dans une ambiance conviviale.

Tiers-Quart monde

230 personnes au repas : Le comité d'aide aux Tiers et quart-monde des communes de Plésidy, Saint-Adrien, Saint-Connan, Saint-Fiacre, Saint-Péver et Senven-Léhart a organisé un repas « poule au riz » le dimanche 3 février, à Saint-Péver, dans la salle polyvalente. **1800,00 €** seront reversés à des associations caritatives à l'issue de l'assemblée générale.



L 'Amicale laïque de l'école Anjela-Duval, que préside depuis cette rentrée Vanessa Perennez, a accueilli 195 adultes et 60 enfants, à la salle des fêtes, à l'occasion de la soirée raclette. Les bénéfices de cette soirée financeront les différentes activités proposées aux écoliers et certaines acquisitions pour l'école.



Restudo 2013 : Samedi 4 Mai - Les bénévoles qui oeuvrent à la réussite du pardon de Restudo se sont retrouvés, comme chaque année autour du président Maurice Moisan, pour une journée d'amitié avant le grand pardon au mois de juin.

Le bilan de la fête est tout à fait

acceptable au vu des conditions météo dignes de l'automne. Après le spectacle de la baignade des chevaux, 550 repas ont été servis avant le concours de boules, le fest-deiz, les diverses animations et le tantad.



Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie - 50ème anniversaire



Après la lecture du "Manifeste National pour le 19 Mars 2013" devant le monument aux morts, par le président de l'association AFN Jean Lallier, la cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité. Les membres de l'association ont ensuite pris part à un repas servi à la salle des fêtes par le traiteur "l'Oasis".

Promenons nous dans les bois



Pour la troisième année, L'association « Promenons nous dans les bois » présidée par Jeff Thoraval , en collaboration avec le Terrarium de Kerdanet, War-dro an Natur, le Centre Forêt Bocage ... entre autres, ont proposé un programme d'animations et découvertes en forêt



d'Avaugour Bois Meur: *Nuit de la chouette, Mares et étangs du Bois Meur, Arbres de la forêt, Sur la piste des animaux, Sorties crépusculaires...* La Fête de la nature du 25 et 26 mai, en partenariat avec le Leff Communauté et le Conseil Général a connu un très beau succès. Dès samedi, un marché artisanal, une randonnée nocturne et une balade contée donnaient le ton du week-end. Dimanche, des randonnées pédestres, équestres et en VTT étaient proposées

dans la matinée tout comme des ateliers de construction de cabanes. Dans l'après-midi, place à la découverte de la faune et de la flore du massif départemental, à la création de refuges pour les insectes et à la découverte des reptiles et des amphibiens. Des expositions sur la vie agricole d'autrefois, sur les bois de cerfs, sur les arbres et le bocage étaient d'autres attractions proposées tout comme la « grimpe d'arbres » et des jeux traditionnels en bois et des ateliers de vannerie et des ateliers céramique et mosaïque.



« 250 VTT et 100 marcheurs ont participé aux randos du Bois-Meur le dimanche 24 novembre. C'est mieux que l'année dernière, l'animation devient de plus en plus connue et est maintenant inscrite



dans les mémoires et les calendriers. Bonne organisation générale, même si pour nous c'est toujours une galère de trouver des bénévoles. Très bon retour des participants sur les parcours et les fléchages. Les randonneurs à pied ont apprécié l'ouverture de la chapelle et le petit ravitaillement. Les vététistes ont apprécié les tracés mais nos points ravitaillement sont à revoir (soit trop loin, soit trop près de l'arrivée). Pas facile car à cette époque de l'année

c'est bien de pouvoir avoir ces points de ravitaillement sous abri. » (Jean François Thoraval)

Association des chasseurs



Battue au cerf du 15 septembre

La société de chasse de Saint-Péver compte 29 chasseurs dont 12 sociétaires résidants sur la commune. Elle est présidée par Stephen Disserbo depuis 2008.

« Nous organisons notre fête de la chasse annuelle l'avant dernier dimanche d'Août avec le traditionnel concours de boules, la tombola, le tir à l'arc et le Rallye d'Avaugour qui anime cette journée autour du thème des chiens de meute et de la chasse en général. En début d'année nous avons acheté une parcelle de 8.600 m² à Goas-Scorn et nous y avons implanté un mobile-home à l'usage des chasseurs. Notre projet est de grillager ce terrain pour un parc à lapins et une volière à faisans. En ce qui concerne les faisans, nous faisons un lâcher de 30 faisans reproducteurs en septembre avec bien sûr interdiction de tir au faisan. En Août nous faisons un lâcher de 100 perdrix grises. Le 5 octobre nous avons organisé une chasse à courre au lièvre sur l'ensemble de la commune. Notre souhait serait de pouvoir mettre sur pied une chasse à courre au chevreuil en partenariat avec le Rallye d'Avaugour. Pour l'instant le projet bute sur le problème du « droit de suite » car le gibier bien que « levé » sur la commune a de fortes chances de ne pas rester sur le territoire de la commune. Nous espérons avoir toutes les autorisations nécessaires et ainsi faire aboutir ce projet. Tous les ans en Février nous procédons à une opération de comptage du gibier. Cela se passe sur 3 jours consécutifs de 20h00 à 24h00. Le groupe de 4 compteurs emprunte chaque soir le même circuit de 11 kms au départ de Pont-Clet vers Restudo, Toul Borzo puis jusque Kervalan, Kervery, Kernaour, ensuite direction Goasquenou, Le rest, Le Bourg, le bois d'Avaugour, descente vers la chapelle puis remontée vers Pen ar Hoat. Un tout autre sujet – il y aura un repas des propriétaires au début du printemps ; nous n'avons pas encore fixé la date définitive. »



Chasse à courre au lièvre 5 Octobre 2013

Club d'Avagour Repas de "Bonne année" - Mardi 15 Janvier



Ci-dessus une photo souvenir d'une partie des membres du Club réunis pour le repas de début d'année le mardi 15 janvier. *« A notre grand désarroi, nos rangs s'amenuisent inexorablement d'année en année et ce pour raison de santé, de décès mais aussi de départ tout simplement. Malgré le bon dévouement du dernier « carré » en place, il ne fait pas de doute qu'un sursaut est nécessaire pour la survie de cette association ô combien utile sur le plan humain. Restons optimistes et gageons que cette nouvelle année 2014 nous apportera ce renouveau dont nous avons bien besoin. Le Club tient à remercier les instances communales pour l'octroi de la subvention qu'elles nous accordent et également pour la mise à disposition de la salle polyvalente lors des goûters du mardi. Le bureau présente ses vœux les plus chaleureux à toutes et à tous pour l'année nouvelle. »*

Fête du pain : Pour la sixième année, les habitants du village du Danhouët se sont retrouvés, le 13 juillet, à l'occasion de la fête du pain autour du vieux four, restauré en 2000.



En 1992, Yannick Le Cocq qui vient d'acheter une longère au Danouët remarque qu'il a un four à pain sur son terrain. Il se dit que ce serait une bonne idée de le remettre en état. Le village ne comptait que six habitants à l'époque. Le bâtiment et le four étaient en ruine et il a fallu tout refaire, la charpente, la toiture et le four lui-même. Le village compte aujourd'hui près d'une trentaine d'habitants mais depuis la première fournée en 2008, le cercle des convives s'est élargi et c'est une bonne centaine de convives qui se retrouvent chaque année autour d'Alain, le doyen et Jocelyne, la doyenne pour faire la fête et partager les belles miches dorées cuites par le maître boulanger Gilbert Chevance.

Ecole Anjéla Duval : Remise des dictionnaires



(Dans le désordre) Camille BOUDER , Aziliz BRUNOT , Lorine MOISAN , Mattis OLLIVIER , Daneric OLLIVIER , Titouan SAMSON

Bertrand Lagadec, une nouvelle tête à la maternelle



L'école Angéla-Duval a accueilli 46 élèves pour cette nouvelle rentrée, soit un effectif en hausse. Franck Ouanrimilou, le directeur, a la charge les enfants du CP au CM2. Les 28 enfants de la maternelle ont fait connaissance avec Bertrand Lagadec, qui remplace Pauline Huet, actuellement en congé de maternité. Bertrand est un habitué des remplacements sur la circonscription de Guingamp sud. **(Article et photo Ouest-France)**

Réforme scolaire : A compter de la rentrée scolaire 2014-2015 l'école Angéla Duval passera de la semaine de 4 jours à la semaine de 4,5 jours suivant le tableau ci-dessous :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00 – 12h00	Enseignement				
12h00 – 13h30	Pause méridienne			Pause méridienne	
13h30 – 15h00	Enseignement			Enseignement	
15h00 – 16h30	Enseignement	PEDT		Enseignement	PEDT
16h30 – 17h30	APC			APC	

PEDT (Projet Educatif Territorial) APC (Activités Pédagogiques Complémentaires – 1h / semaine au choix)

Echos du Conseil Municipal



- **Participation à un séjour pédagogique en Belgique :** *une subvention de 50€ est allouée aux enfants de la commune qui partent en voyage scolaire avec leur collègue. Cette subvention est limitée à un voyage scolaire par enfant et ce pendant toute sa scolarité au collège. La demande de participation doit être formulée par les familles et ces dernières devront produire un justificatif de paiement fourni par l'établissement scolaire.*

- **Nouveaux tarifs communaux 2013 :**

Cimetière : *Concession trentenaire : 75,00 euros - Concession à 15 ans: 40,00 euros.*
Salle polyvalente : *Voir tableau en dernière page du bulletin.*

- **Contrat avec Chenil Service :** *Du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30. En dehors de ces horaires, la Commune devra répondre à ses obligations règlementaires relatives à la divagation des animaux errants, blessés ou agressifs, par ses propres moyens. Le forfait pour les communes de moins de 500 habitants est de 320,827€ HT.*

- **Convention ATESAT 2013** : *La convention est reconduite pour l'année 2013 pour un montant de 104,13€ TTC. (Aide Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire)*
- **Revêtement sol du préau modulaire** : *Le revêtement en place est trop glissant et présente des risques en matière de sécurité pour les enfants de l'Ecole. Il est donc nécessaire de le changer. L'Entreprise ERI a été retenue pour un montant de 2 250,00 euros H.T. soit 2 691,00 euros T.T.C.*
- **Réforme des rythmes à l'école primaire** : *Une position commune a été adoptée par la Communauté des Communes. La mise en oeuvre de la semaine de 4 jours et demi est reportée à la rentrée 2014.. Il est demandé aux municipalités ayant reporté la réforme d'établir un projet d'organisation de la semaine scolaire pour le 31 décembre 2013.*
- **Agent d'entretien** : *Le conseil municipal approuve l'embauche d'un agent d'entretien et demande à ce que les procédures de recrutement soient lancées. (169,75 euros par mois pour trois heures de travail par semaine)*
- **Salles communales** : *Responsables pour les salles de la commune afin de réceptionner les clefs et réaliser l'état des lieux avec les locataires : Messieurs JOURDEN Jean, MOISAN Guy et Madame MOISAN Elise se portent volontaires. Madame LE YAN Pascale se propose comme suppléante.*
- **Bâtiments communaux** : *Pose de menuiseries à la mairie et dans les logements communaux situés route de Lanrodec. Le remplacement des menuiseries porte sur huit fenêtres et deux portes. Le CM. décide de retenir l'entreprise « Bâtiments Le Bihan Sérandour » pour un montant de 8 360,00 € HT + Complément pour vitrage 60,00 € / fenêtre = 8 840,00 € HT soit 10 572,64 € TTC.*
- **Colombarium** : *Devis pour la fourniture et pose d'un Colombarium - Le CM. décide de retenir la proposition de LE MADEC Serge : Granit Breton Rose de la Clarté ; Portes en noir d'Afrique ; deux cache pots en granit noir foncé offerts : Proposition pour un columbarium 13 cases : 6 895,48 € HT soit 8 247,00 € TTC.*
- **Avis favorables** : *Avis favorables pour les demandes d'installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation, présentées l'une par Monsieur SERANDOUR Michel à SENVEN-LEHART au lieu-dit « Leurmin » et l'autre par l'E.A.R.L. DE KERGOFF, sis à SENVEN-LEHART à Kergoff.*
- **Travaux de voirie en enrobé** : *Considérant qu'il apparaît opportun de constituer un groupement de commandes entre les communes de Saint-Péver et de Saint-Fiacre, Monsieur Jean JOURDEN, Maire de Saint-Péver, a été désigné coordonnateur de ce groupement.*
- **Programme de voirie 2013, attribution du marché** : *Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide de retenir l'entreprise SPTP pour un montant HT de 82 107,00 euros soit 98 199,97 euros T.T.C et autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général des côtes d'Armor, la subvention de 12 957,00 euros inscrite au contrat de territoire 2010/2015 de la communauté de communes du Leff Communauté.*

- **Réalisation d'un parking accessible aux personnes à mobilité réduite :** *Ce parking aurait pour finalité la sécurisation du carrefour entre la D24 et la D767. En effet, ce lieu est un point de montée et de descente pour le transport scolaire et une zone de stationnement pour les parents d'élèves de l'école publique Anjela Duval de SAINT-PEVER. Le devis présenté par l'entreprise SPTP s'élève à la somme de 4 326,00 euros soit 5 173,90 euros T.T.C.*
- **Réalisation d'une route en enrobé :** *Devis de l'entreprise SPTP pour la fourniture, le transport et la mise en œuvre de béton bitumeux afin de permettre la réfection d'un bout de route à Kernaour. Le devis s'élève au montant de 603,60 euros HT soit 721,91 euros TTC.*
- **Tondeuse autoportée :** *La tondeuse autoportée présente des problèmes techniques. Vu son âge, il y a lieu de prévoir son remplacement et l'inscription des crédits nécessaires au prochain budget.*
- **Remplacement de matériel informatique :** *L'ordinateur et la photocopieuse de la mairie par l'entreprise B.I. O.S. de Saint-Agathon pour un montant total TTC de 4.190,00 € ainsi que l'achat d'un photocopieur pour l'école pour un montant TTC de 1.397,00 €. L'entreprise Berger Levrault a été retenue pour le remplacement des logiciels informatiques comptabilité et population, pour un montant total TTC de 3 646,60 €. La maintenance sera assurée par cette même entreprise pour un montant annuel HT de 668,60 €.*
- **Salle polyvalente :** *Une somme d'un montant de 50,00 € sera demandée aux différents organismes qui occupent la salle polyvalente lors d'excursions dans les bois afin de faire face aux différents frais occasionnés par ces locations.*
- **Nettoyage mairie :** *La pose des menuiseries a généré beaucoup de poussière de plâtre qui s'est répandue un peu partout dans la mairie secrétariat, bureau du maire, bibliothèque et réserve - elle a donc besoin d'un bon nettoyage. Le devis présenté par l'entreprise NSI Nettoyage de Ploumagoar a été approuvé pour un montant TTC de 320,00 €.*

Etat Civil

Naissances :	Eloan Le Gall – 19 octobre Lily-Rose CAMUS - 13 juin Anna MADEC – 9 décembre	Sasha Manoa GAILLED RAT – 23 juin Emmy Le Moign - 17 janvier
Décès :	Paul THORAV AL - 3 janvier Léa JOURDEN – 4 Mars Philippe URVOY - 22 mai	Edmond LE YAN - 15 avril Madeleine TALLEC - 5 mai Mickael SERANDOUR - 12 juin
Mariages :	Yasmina MOREL et Patrice DANIEL - 18 mai Fazia DELCLOY et Anthony HENGOAT - 13 juillet Vanessa PERENNES et Christophe BRUNOT - 13 novembre	

Budget Primitif 2013

La commune a voté son budget primitif en avril dernier. Il fixe l'essentiel des recettes et des dépenses de l'exercice à venir ; c'est donc un acte de prévision. Le budget d'une collectivité se divise en deux sections : la section de fonctionnement regroupant les dépenses et les recettes courantes ou régulières nécessaires (charges de personnels, charges à caractère général, subventions aux associations...) et la section d'investissement regroupant les dépenses et les recettes qui affectent la composition du patrimoine de la collectivité.

Le compte administratif ne sera voté que l'année qui suit et retracera les dépenses et recettes réelles de la collectivité.

Fonctionnement			
	2012	2012	2013
Dépenses	Prévisionnelles	Réalisées	Prévisionnelles
Charges à caractère général	95.007,00€	72.006,66€	95.623,00€
Charges de personnel et frais assimilés	117.997,00€	92.482,45€	104.593,00€
Atténuation de produits	4.740,00€	4.740,00€	4.740,00€
Autres charges de gestion courante	30.600,00€	26.124,78€	30.137,00€
Charges financières (intérêts des emprunts et dettes)	5.575,00€	5.310,77€	6.000,00€
Charges exceptionnelles	50,00€	6.75€	50.00€
Dépenses imprévues	-----	-----	19.914,00€
Total des dépenses réelles	253.969,00€	200.671,41€	261.057,00€
Virement sur section d'investissement	1.146,50€	-----	5.000,00€
Opération d'ordre de transferts entre sections	2.069,50€	2.069,50€	-----
Total des dépenses de fonctionnement	257.185,00€	202.740,91€	266.057,00€
Recettes	Prévisionnelles	Réalisées	Prévisionnelles
Produit d'exploitation	12.012,00€	14.481,52€	11.520,00€
Impôts et taxes	102.500,00€	109.881,20€	115.696,00€
Dotations, subventions et participations	120.418,00€	109.370,52€	117.337,00€
Autres produits de gestion courante	20.000,00€	20.510,37€	20.000,00€
Produits financiers et exceptionnels	2.255,00€	2.137,68€	1.504,00€
Atténuation des charges	-----	107,46€	-----
Total des recettes réelles et ordres	257.185,00€	256.488,75€	266.057,00€
Excédent antérieur reporté	-----	-----	-----
Total des recettes de fonctionnement cumulées	257.185,00€	256.488,75€	266.057,00€

Budget Primitif 2013

Investissements			
	2012	2012	2013
Dépenses	Prévisionnelles	Réalisées	Prévisionnelles
Remboursements d'emprunts	17.717,55€	15.954,83€	18.000,03€
Création d'un document d'urbanisme	4.780,80€	2.081,04€	-----
Cimetière	4.000,00€	795,64€	10.000,00€
Boulodrome	7.000,00€	-----	3.500,00€
Bâtiments communaux	18.000,00€	2.724,02€	12.566,00€
Mobilier et matériel	2.378,84€	2.378,84€	3.505,15€
Aménagement du bourg	7.000,00€	-----	-----
Travaux de voirie	20.159,64€	10.121,75€	135.000,00€
Total des dépenses d'investissement	86.333,98€	37.748,12€	182.571,18
Recettes	Prévisionnelles	Réalisées	Prévisionnelles
Excédents de fonctionnement capitalisés	64.712,02€	64.712,02€	53.747,84€
emprunts	-----		35.000,00€
F.C.T.V.A.	15.000,00€	15.831,98€	12.000,00€
Subventions d'investissement	-----	22.778,00€	5.874,00€
Amortissement SDE	2.069,50€	2.069,50€	-----
Prélèvements section de fonctionnement	1.146,50€	-----	5.000,00€
Solde d'exécution positif reporté	3.405,96€	-----	70.949,34€
Total des recettes cumulées	86.333,98€	105.391,50€	182.571,18€

• **Subventions aux associations communales et extérieures :**

Amicale Laïque	1400€	Association Restudo	150€
Association de chasse	150€	Association Anciens Combattants	50€
Association de Foot	150€	Association Tiers et Quart-monde	50 €
Association Club d'Avaugour	150€		
ADMR	40€	Prévention routière	30€
AFSEP	30€	Protection civile	20€
Banque Alimentaire	126€	Comice de Plouagat	130€
Croix Rouge	20€	Resto du coeur	40€
La ligue contre le cancer	40€	PLB	40€
Leucémie Espoir	40€		

Location de la salle polyvalente

	Associations communales		Habitants et contribuables de St-Péver	Personnes extérieures à la commune
1 jour	60,00€	1 jour	140,00€	260,00€
2 jours	100,00€	2 jours	200,00€	370,00€
		3 jours	315,00€	405,00€
Réunion	Gratuit *	Gouter-apéritif *	60,00€	100,00€
Assemblée générale	Gratuit *	Réveillon	270,00€	non
Sono	Gratuit	Sono	gratuit	non
Caution sono	1000,00€	Caution sono	1000,00€	
Caution	200,00€	Caution	200,00,€	500,00€

- * 10,00€ du 1^{er} novembre au 30 avril – frais de chauffage * Gouter-apéritif n'excéder pas 3 heures
 * Gratuite pour les cafés d'enterrements.

Location de l'Espace Socio-culturel

	Associations communales *	Habitants de St-Péver Commerces locaux	Hors commune
1 jour	50,00€	100,00€	170,00€
2 jours	70,00€	120,00€	220,00€
3 jours	100,00€	140,00€	270,00€
Caution	200,00€	200,00€	500,00€

* Une occupation gratuite par an

Horaire d'ouverture de la mairie au public

Tél : 02 96 21 42 48 – Fax : 02 96 21 42 42 – email : mairie.st.pever@orange.fr

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	8h30 - 12h30		8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	
13h30 - 17h00	13h30 - 17h00			13h30 - 17h30	

Horaire d'ouverture de la déchetterie à Plouagat

Le ramassage des ordures a lieu chaque mardi

Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
	9h00 – 12h00	et 13h30 – 17h00	

Ecole, garderie, cantine	02 96 21 40 40	Gendarmerie	02 96 43 40 18
Communauté des communes	02 96 79 77 77	Pompiers / Samu	18 / 15

Garderie

7h30 – 9h00	0,60 € par tranche de 30 mn*
16h30 – 17h30	1,35 € - tarif forfaitaire - incluant un goûter.
17h30 - 19h00	0,60 € par tranche de 30 mn*

Cantine

Le prix d'un repas pour un enfant est de 2,50 €	Le prix d'un repas pour un adulte est de 5,00 €
--	--

<http://www.saint-pevet.net>